

[Regardez ce mail dans votre navigateur](#)



Spécial Chauffeur



Chers chefs d'entreprise et chauffeurs,

Voici le deuxième Spécial Chauffeur de 2025. Il contient toutes les informations utiles du moment pour tous les chauffeurs professionnels du secteur.

➔ **Pouvez-vous transmettre ces informations à vos chauffeurs ?**



Samedi 8 mars, Journée internationale des droits des femmes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du samedi 8 mars, La FBAA a réalisé **une vidéo mettant en avant les femmes au cœur de notre secteur** (conductrices, entrepreneuses, secrétaires, responsables planning,...). Nous vous invitons à **diffuser la vidéo en masse sur vos réseaux sociaux**.

Les objectifs ?

- Montrer la diversité des métiers;
- donner de la visibilité à toutes celles qui travaillent dans notre secteur;

- encourager plus de femmes à rejoindre la profession !

Pour plus de visibilité, **vous pouvez partager directement nos publications :**

- ◆ [Publication Facebook](#)
- ◆ [Publication LinkedIn](#)

📺 [Découvrir la vidéo](#)





Vous êtes partout ! Match du Standard de Liège à Sclessin. Le 01/03



COMMUNIQUÉ DE PRESSE : 75 000 Belges ont voyagé en autocar pendant les vacances de Carnaval

Nous avons envoyé un communiqué de presse concernant les 75 000 Belges qui ont voyagé confortablement en autocar vers leur destination pendant les vacances de Carnaval. Les voyages de ski en Autriche, en Italie et en France restent les plus populaires, suivis des citytrips vers des villes de carnaval comme Venise et Nice, ou des destinations proches telles que Maastricht, Amsterdam et Paris.

Les informations de ce communiqué sont basées sur les données que nous avons reçues directement de nos membres via notre enquête. Un grand merci à tous les entrepreneurs qui ont participé !

[!\[\]\(c3d993ca47bfe2a953c700506ce31fa0_img.jpg\) Lisez le communiqué de presse](#)



Quand faut-il entrer le code pays dans le tachygraphe ?

Depuis février 2022, l'entrée du code pays dans le tachygraphe est obligatoire. Ce code doit être saisi à trois moments spécifiques (au début du service, à la fin du service et lors du passage d'une frontière).

En ce qui concerne le passage d'une frontière, l'enregistrement manuel n'est obligatoire que si le véhicule n'est pas encore équipé d'un tachygraphe intelligent de deuxième génération (Smart Tacho 2).



La ville de Liège souhaite mieux accueillir les autocars !

Récemment, Fabrice Dreze, le nouvel échevin du tourisme de la ville de Liège, a réservé un accueil chaleureux à la FBAA. Après quelques années difficiles – en lien avec la pandémie et les inondations – Liège souhaite jouer pleinement la carte du tourisme.

La ville envisage l'avenir avec confiance : elle nourrit l'ambition d'attirer un nombre croissant d'organiseurs de voyages et de **renforcer la collaboration avec les autocaristes**. Lors de cet entretien, il a été question de différentes opportunités pour remettre Liège sur la carte touristique.

L'échevin a souligné l'importance de la collaboration et a annoncé des actions concrètes telles que l'amélioration de l'infrastructure d'accueil touristique : **les parkings pour autocars seront mieux indiqués et le parking sauvage sera plus durement sanctionné**. Par ailleurs, la ville et son office du tourisme préparent des formules clés en main pour les organisateurs de voyages. Les recommandations de la FBAA ont été accueillies favorablement et continueront à faire l'objet d'un suivi dans les mois à venir.



Chauffeurs, préparez-vous à la transition vers des flottes plus écologiques !

Le secteur du transport évolue ! En tant que chauffeur, ces changements auront un impact sur votre quotidien. Pour mieux comprendre ces évolutions, l'ICB, Institut pour l'autocar et l'autobus, met à votre disposition un guide pratique qui répond à toutes vos questions :

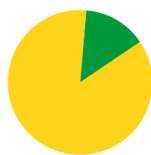
- Quelles sont les nouvelles réglementations ?
- Comment ces technologies vont-elles modifier votre travail ?
- Quels sont les défis et opportunités à venir ?

Ce guide est régulièrement mis à jour pour vous tenir informés des dernières avancées et vous aider à anticiper les évolutions du secteur.

[Découvrez le guide ici.](#)



**100%
PME**



14% moyennes

86% 'micro' à 'petites'

Source : Commission de l'UE

374 entreprises privées
en Belgique

2/3 établies en Flandre

1/3 en Wallonie et à Bruxelles



Les chiffres du secteur pour 2025 sont disponibles

Combien d'entreprises privées d'autobus et d'autocars y a-t-il en Belgique ? Qu'est-ce qui les caractérise ? Combien de véhicules et de collaborateurs comptent-elles ? Quelle l'évolution le secteur a-t-il connue ces 5 dernières années ? Les chiffres-clés de notre secteur sont accessibles en ligne sur le site FBAA.BE.

[→ Cliquez ici pour en prendre connaissance](#)

ICB



L'ICB arrive sur les réseaux sociaux ! 🚀

Bonne nouvelle pour le secteur ! L'ICB renforce sa présence digitale et est désormais actif sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#) 🎉.

➡ **Suivez leurs pages** pour rester informé des dernières actualités, des projets en cours et des initiatives du secteur !



CODE 95 : formations individuelles en avril et mai

FCBO propose du 28/04 au 03/05 des formations dans le cadre du code de compétence professionnelle 95, auxquelles il est possible de s'inscrire individuellement. Ces cours couvrent les thèmes suivants :

- Ecodrive (sur la voie publique)
- Code de la route et déclaration d'un accident
- En toute sécurité à bord
- Conduite rationnelle via connaissance de mécanique
- Comportement du chauffeur en cas d'urgence

➔ Vous êtes intéressé par l'une de ces formations ?

Contactez votre employeur.



"En bonne santé sur la route"

Depuis le début de cette année, FCBO ajoute un nouveau module agréé à sa liste. Le module **"En bonne santé sur la route"** s'inscrit dans le **thème 3** (3.4. Importance de l'aptitude physique et mentale) et donne droit à un **certificat de 7h** dans le cadre de la

formation continue obligatoire ou le **Code 95**. Ce module vous intéresse? Parlez en à votre employeur.



ProPass – votre passeport professionnel numérique

ProPass est un passeport numérique gratuit pour tous les chauffeurs du secteur des entreprises privées d'autobus et d'autocars. Cela vous aide à **gérer numériquement toutes les informations relatives à votre carrière**.

Dans votre profil personnel ProPass, vous trouverez toutes les informations sur votre parcours professionnel :

- Les formations que vous avez suivies (compétence professionnelle – code 95)
- Votre expérience de travail dans le secteur

Vous pouvez également y renseigner les dates d'expiration de votre permis de conduire, de votre contrôle médical, de votre compétence professionnelle et de votre carte de conducteur. Vous recevrez alors automatiquement une notification lorsque l'une de ces dates approche.

Vous y trouverez également un duplicata de l'attestation pour votre prime syndicale (la carte de légitimation).

➔ Inscription et connexion sur www.propass.be

Pour vous inscrire :

1. munissez-vous de votre numéro de registre national
2. choisissez votre mot de passe.
3. après votre inscription, nous vous enverrons un e-mail de confirmation. En cliquant sur le lien dans cet e-mail, vous pourrez vous connecter automatiquement à votre profil.

Par la suite, vous pourrez toujours vous connecter avec le mot de passe que vous avez choisi. Si vous ne recevez pas l'e-mail de confirmation, vérifiez également votre boîte SPAM.



Carte de légitimation 2024

Les travailleurs ayant travaillé au cours du 2ème trimestre 2024 ont récemment reçu la carte de légitimation 2024 (prime syndicale). Seuls les travailleurs qui étaient affiliés à une organisation syndicale l'année précédente et qui étaient en règle avec le paiement de leurs cotisations syndicales peuvent percevoir cette prime. **La prime est uniquement payée par l'organisation syndicale.**

Les travailleurs qui n'ont pas reçu la carte ou qui l'ont perdue peuvent imprimer une copie de leur carte sur leur profil Propass.

Les travailleurs employés dans un régime 4/5e ont reçu une carte de légitimation à temps partiel. En effet, les données de prestations que le Fonds Social reçoit de la Banque Carrefour assimilent les prestations dans un régime 4/5e à des prestations à temps partiel. Techniquement, il n'est pas possible pour le Fonds Social de détecter les travailleurs en régime 4/5e. Les travailleurs qui se trouvent dans une telle situation doivent le signaler à l'organisation syndicale qui demandera une carte à temps plein au secrétariat du Fonds social. Le Fonds social délivrera alors une carte à temps plein.



Tenez-moi au courant

S'INSCRIRE

Petit rappel, dans nos "[dossiers pays](#)" sur www.fbaa.be vous pouvez introduire votre adresse e-mail pour **être tenu au courant au jour le jour d'informations sur les pays que vous traversez.**



Belgique

- Parking centre ville
Le quai du Hainaut, servant pour la desserte d'autocar touristiques à l'hôtel Meininger et de l'ex musée MIMA, est fermé suite à un problème d'infrastructure. Un nouvel emplacement de stationnement pour les autocars touristiques faisant la desserte du quai a été créé, pourriez-vous en transmettre l'information aux chauffeurs d'autocar et personnes concernées ? [L'emplacement se trouve à cet endroit.](#)
- Carrefour Leonard
A partir du lundi 3 mars, la circulation venant de Namur vers Bruxelles se fera sur une seule voie, et la circulation venant de Bruxelles vers Namur se fera sur deux voies. Travaux prévus jusque fin 2025. Par contre le tunnel qu'on emprunte pour venir ou aller vers Waterloo sera ouvert à partir de 5h30 du matin jusque 20h. On s'attend à de gros embouteillages le matin. Informations traffic: <https://www.inforoutes.be/> & <https://www.rtb.be/services/mobilinfo>

Roumanie / Bulgarie

- La Roumanie et la Bulgarie sont depuis le 1er janvier 2025 membres de l'espace Schengen. Il n'y a donc plus de contrôles d'identité aux frontières

Portugal

- Depuis le 1er janvier 2025, certaines autoroutes sont exemptées de péage. [Plus d'infos dans le dossier pays](#) (rubrique péages).

Autriche

- Le Luegbrücke de l'autoroute autrichienne A13, la Brennerautobahn, est en cours de rénovation. En général, une seule voie par direction est ouverte. Néanmoins, lors de certains jours de forte affluence cette année, deux voies seront ouvertes, et les cars ainsi que les autres véhicules lourds devront circuler sur la voie de gauche. [Plus d'informations dans le dossier de pays.](#)

Suisse

- À partir du 1er avril 2025, la ville de Lucerne appliquera des frais d'arrêt de 100 CHF par autocar. Ce tarif donne droit à une seule montée et descente ainsi qu'à 24 heures

de stationnement sur les emplacements prévus. Les frais doivent être réglés en ligne à l'avance. [Plus d'infos dans le dossier pays](#) (rubrique 'parkings').

France

- Depuis le 11/01, les motos et scooters de moins d'un mètre de largeur peuvent changer de voie en cas de circulation dense, mais sous des conditions strictes. [Plus d'infos dans le dossier pays \(rubrique : code de la route\)](#)
- Marseille
Quelques modifications de circulation sont en cours à Marseille. [Plus d'infos dans le dossier pays](#) (informations sur le trafic).

Pays Bas

- Amsterdam
Le samedi 21 juin, la ville célébrera son 750^e anniversaire sur un tronçon de 15 km du ring A10, qui sera interdit aux voitures. Une grande partie de la ceinture périphérique A10 sera fermée lors de ce week-end. Lors de l'événement SAIL 20-24 au mois d'août, la ville sera également difficilement accessible. L'avenue Piet Heinkade et, de ce fait, l'arrêt H28 seront donc totalement fermés. [Plus d'informations dans le dossier de pays.](#)

➔ **En savoir plus sur d'autres pays ?** [Consultez les dossiers pays.](#)





Copyright © 2025 FBAA, Tout droit réservé

You are in this list because you are a contact of the FBAA

Nos données de contact

FBAA

Metrologielaan - 8 - Avenue de la Métrologie

Brussels 1130

Belgium

[Add us to your address book](#)

Vous ne voulez plus recevoir ce mail?

[Cliquez ici pour vous désinscrire de la liste d'envoi.](#)

[Consultez nos données sur la vie privé](#)